

ACTUALITÉ(S)

Copropriétés en difficulté : un premier pas pour la création d'une certification de syndics de redressement

Le 11/3/2015

Un groupe de travail, initié par l'ARC (Association des responsables de copropriété), mais réunissant des syndics de copropriété impliqués dans la gestion et le redressement de copropriétés en difficulté, la Fédération des PACT et des opérateurs tels qu'Urbanis et Citémétrie, Coprocoop, l'ANAH, l'USH, le conseil régional d'Ile-de-France, ou encore la Fondation Abbé Pierre, a permis la mise au point d'un **référentiel de "syndic de redressement"**, devant logiquement conduire à la mise en place d'une certification. Le groupe de travail était copiloté par Alain Papadopoulos, directeur de la rédaction des sites Universimmo et Universimmo-pro.com, et Antoine Patier, ancien du Mouvement PACT. L'objectif est de reconnaître les syndics capables de mettre en œuvre des compétences et des moyens techniques et humains spécifiques quand il s'agit de gérer des copropriétés en situation de fragilité ou de difficulté, voire même d'exercer les fonctions d'administrateur provisoire de celles faisant l'objet d'un redressement judiciaire. Une association "**QualiSR**" vient d'être créée pour porter la suite du projet, et notamment la mise en place de la certification.

©AEDév-Universimmo-Pro / Droits de reproduction réservés